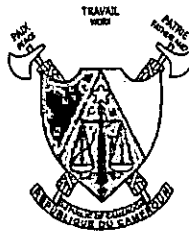


REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie  
\*\*\*\*\*  
MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE  
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE  
\*\*\*\*\*  
SECRETARIAT GENERAL  
\*\*\*\*\*  
DIRECTION GENERALE DE LA PLANIFICATION ET DE  
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE  
\*\*\*\*\*  
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA  
MISE EN VALEUR DES ZONES FRONTALIERES  
\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland  
\*\*\*\*\*  
MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL  
DEVELOPMENT  
\*\*\*\*\*  
SECRETARIAT GENERAL  
\*\*\*\*\*  
GENERAL DIRECTORATE OF PLANNING AND REGIONAL  
DEVELOPMENT  
\*\*\*\*\*  
DEPARTMENT OF REGIONAL AND BORDER AREA  
DEVELOPMENT  
\*\*\*\*\*

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**  
N° 000/AAMI/MINEPAT/SG/DGPAT/DATZF DU 4 JUILLET 2023

**POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES DEVANT PARTICIPER A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN VUE DE LA FORMULATION DU PROGRAMME D'AMENAGEMENT INTEGRE DE LA VALLEE DU NYONG (LOT 1) ET DU BASSIN DE PRODUCTION AGROPASTORALE DANS LES DEPARTEMENTS DU NKAM, DU HAUT-NKAM, DU NDE (Tonga et Bazou) ET DU MBAM ET INOUBOU (Ndikinimeki et Makenéné) (LOT 2).**

### 1. Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), cadre de référence de l'action gouvernementale, l'Etat envisage la transformation structurelle de son économie et le développement inclusif. Pour ce faire, la politique publique d'aménagement du territoire adressée par le Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SNADDT), qui tire son fondement de la loi d'orientation sur l'aménagement du territoire (2011), constitue un atout majeur pour l'atteinte de cet objectif.

En effet, le SNADDT vise à s'assurer que les différentes interventions croisées, sectorielles et territoriales, déconcentrées et décentralisées, se font selon une certaine optimalité qui maximise le bien-être des populations avec prise en compte des différentes contraintes et potentialités, qu'elles soient : d'ordre naturel, liées aux ressources, spatiales, liées aux diverses configurations territoriales ou socioéconomiques, liées aux différents niveaux de développement des diverses composantes territoriales. Parmi ces potentialités, on compte le réseau hydrographique très dense du Cameroun, qui constitue une opportunité majeure de développement économique et social pour les populations riveraines des cours d'eau, mais aussi du pays tout entier.

Dans l'optique de la mise en valeur de ce réseau hydrographique, le SNADDT a prévu l'aménagement des vallées environnantes de ces cours d'eau à l'instar des vallées des fleuves Nyong et Nkam, qui présentent d'énormes potentialités d'aménagement agricole, touristique, hydroélectrique, etc. en outre, l'émergence des agro-industries et la promotion de l'import substitution, l'aménagement de ces bassins de production agropastoraux apparaît davantage comme une urgence en vue de l'accroissement de la productivité et de la production de certaines spéculations dont le palmier à huile, le manioc, le poisson, la viande bovine, le café et le cacao, qui sont toutes classées comme filières prioritaires pour la croissance de notre économie.

Pour ce faire, le Gouvernement envisage de lancer les études de formulation d'un Programme d'aménagement intégré de la vallée du Nyong (Lot 1), et d'un Programme d'aménagement intégré des bassins de production agropastorale des Départements du Nkam, du Haut Nkam, du Ndé (Tonga et Bazou) et du Mbam et Inoubou (Ndikiniméki et Makenéné) (Lot 2), dans le cadre d'un Appel d'Offres National Restreint. Ces études visent à définir les axes prioritaires d'aménagement desdits bassins de production agricole à travers le désenclavement, le développement rural, et l'exploitation durable des ressources naturelles, toutes choses contribuant à l'amélioration des conditions de vie des populations par la création d'emplois et des activités génératrices de revenus.

Dans le but de constituer une liste restreinte de Bureaux d'Etudes Techniques (BET) devant participer à cet Appel d'Offres National Restreint, le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), lance un Appel à Manifestation d'Intérêt pour la pré-qualification des BET ou Groupements de BET intéressés par lesdites études dans les conditions ci-après.

## 2. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet, la présélection des Bureaux d'Études Techniques (BET) ou Groupements de BET devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint en vue de la formulation des programmes ci-après :

**LOT 1** : Formulation du Programme d'aménagement intégré de la vallée du Nyong.

**LOT 2** : Formulation du Programme d'aménagement intégré des bassins de production agropastorale des Départements du Nkam, du Haut Nkam, du Ndé (Tonga et Bazou) et du Mbam et Inoubou (Ndikinimeki et Makenéné).

Les prestations, objet des études consisteront pour chaque lot à :

- dresser l'état des lieux et le diagnostic ;
- présenter la situation de l'occupation des sols et dresser une cartographie précise de chaque zone d'intervention ;
- réaliser l'Evaluation Environnementale, Sociale et Stratégique (EESS) de chaque programme ;
- définir les objectifs et les grands axes d'intervention, assortis d'une évaluation financière pour chaque Programme, alignés sur les orientations de la SND30 ;
- proposer un cadre institutionnel et opérationnel (ressources humaines, matérielles et financières) ainsi que le phasage de la mise en œuvre de chaque programme ;
- rédiger le document de Programme de chaque Lot.

## 3. Participation

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert pour chaque lot aux Bureaux d'Études Techniques (BET) ou aux Groupements de BET installés au Cameroun, qui disposent d'un personnel justifiant des compétences et des expériences dans les domaines suivants :

### Lot 1 :

- Aménagement du territoire, dans les spécialités concernant la géographie (aménagement) ;
- Géographie/Urbanisme ;
- Génie rural ;
- Mines ;
- Eaux et forêts ;
- Environnement et gestion des ressources naturelles ;
- Agroéconomie.
- Géomatique/ Cartographie ;
- Statistique/Economie ;
- Hydraulique ;
- Halieutique ;
- Sociologie/Anthropologie ;
- Montage de projets.

### Lot 2 :

- Agroéconomie ;
- Géographie ;
- Agronomie (option production animale) ;
- Génie rural/Génie civil ;
- Géomatique/Cartographie ;
- Sociologie ou Anthropologie ;
- Statistique/Economie ;
- Halieutique ;
- Environnement et gestion des ressources naturelles ;
- Eaux et Forêts ;
- Montage de projets.

#### **4. Financement**

Les prestations objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt seront financées pour chaque lot, par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'Etat du Cameroun, **imputation : 57 22 019 05 33 00 33 361312**

#### **5. Qualification des candidats**

Chaque Candidat intéressé pour chaque lot, devra :

- être un bureau d'études justifiant des compétences et expériences dans les domaines cités dans la section 3 ci-dessus ;
- justifier des capacités techniques et financières suffisantes pour la réalisation de l'étude ;
- disposer du personnel compétent pour les prestations à exécuter ;
- justifier par ailleurs, d'une expérience dans la réalisation des études des Programmes/Projets d'aménagement du territoire.

#### **6. Constitution du dossier**

Au risque de voir son offre disqualifiée, les soumissionnaires pour chaque lot doivent présenter de la façon la plus claire et détaillée possible les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués et feront l'objet de vérification.

##### **6.1. Dossier administratif (Enveloppe A)**

L'enveloppe A contiendra les informations suivantes pour chaque lot :

- une lettre précisant que le Candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint s'il est présélectionné ;
- l'adresse et la raison sociale du soumissionnaire ;
- le registre du commerce ;
- une copie de la non redevance datant de moins de trois (03) mois ;
- l'Accord de Groupement, le cas échéant ;
- une attestation d'immatriculation ;
- l'autorisation de vérification des références. Cette autorisation, dûment signée du Directeur Général du Bureau d'Etudes Techniques (BET) ou du mandataire du Groupement de BET, devra permettre au Maître d'Ouvrage de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées.

##### **6.2. Dossier technique (Enveloppe B)**

L'enveloppe B contiendra les informations suivantes pour chaque lot :

- la liste du personnel-clé avec les copies certifiées des diplômes, des CV datés et signés par chaque expert, et le cas échéant, une attestation d'inscription à l'ordre de métier correspondant ;
- les références du Bureau d'Etudes Techniques (BET) ou du Groupement de BET. Ces références seront présentées sous la forme de contrats accompagnés des Procès-verbaux de recette technique et tous autres documents complémentaires. Seules les références provenant des structures étatiques (Ministères, Collectivités Territoriales Décentralisées, Organismes parapublics, etc.), seront acceptées ;
- les observations sur la compréhension des termes de référence.

#### **7. Critères d'évaluation et de sélection des Candidats**

Après réception des offres pour chaque lot, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

##### **7.1. Critères éliminatoires pour chaque lot**

- o dossier administratif incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture des offres ;
- o absence de déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public au cours des trois dernières années ;
- o fausses déclarations ou pièces falsifiées ;

- o présence d'une information relative à l'offre Financière dans le Dossier Administratif ou Technique ;
- o Note technique inférieure à 70/100.

## 7.2. Critères de qualification

### 7.2.a) Critères de qualification pour le lot1

No.	Critères essentiels	Nombre de points
1	L'expérience du personnel-clé (copies certifiées des diplômes, des CV datés et signés par chaque expert), et le cas échéant, une attestation d'inscription à l'ordre de métier correspondant	48
2	Les références du Bureau d'Etudes Techniques (BET) ou du Groupement de BET pour les prestations similaires réalisées au cours des dix (10) dernières années (fournir les preuves de la réalisation des missions similaires).	9 (03 points par projet)
3	La capacité financière du Bureau d'Etudes Techniques (BET) ou du Groupement de BET (chiffre d'affaires cumulé des cinq (05) dernières années, supérieure à trois cent millions (300 000 000) Francs CFA	10
4	L'expérience, la qualification et les références du Chef de mission. Il devra : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire d'un diplôme d'études universitaires en Aménagement du territoire (Géographe aménageur) ou équivalent de niveau minimum Bac+5 ;</li> <li>- Produire un CV daté et signé ;</li> <li>- Justifier d'une expérience générale d'au moins dix (10) années ;</li> <li>- Avoir participé comme expert dans l'un des domaines sus-évoqués, à au moins 3 projets ;</li> <li>- Produire une attestation de disponibilité.</li> </ul>	10
5	La note technique méthodologique d'exécution des études (organisation, planning, durée et organisation des experts)	20
6	La présentation de l'offre (reliure, lisibilité, intercalaires de couleur)	3
<b>TOTAL</b>		<b>100</b>

### 7.2. b) Critères de qualification pour le lot2

No.	Critères essentiels	Nombre de points
1	L'expérience du personnel-clé (copies certifiées des diplômes, des CV datés et signés par chaque expert), et le cas échéant, une attestation d'inscription à l'ordre de métier correspondant	40
2	Les références du Bureau d'Etudes Techniques (BET) ou du Groupement de BET pour les prestations similaires réalisées au cours des dix (10) dernières années (fournir les preuves de la réalisation des missions similaires).	12 (03 points par projet)
3	La capacité financière du Bureau d'Etudes Techniques (BET) ou du Groupement de BET (chiffre d'affaires cumulé des cinq (05) dernières années supérieure à trois cent millions (300 000 000) Francs CFA	10
4	L'expérience, la qualification et les références du Chef de mission. Il devra : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur agroéconomiste de niveau minimum Bac+5 ;</li> <li>- Produire un CV daté et signé ;</li> <li>- Justifier d'une expérience générale d'au moins dix (10) années ;</li> <li>- Avoir participé comme expert dans l'un des domaines sus-évoqués, à au moins 3 projets ;</li> <li>- Produire une attestation de disponibilité.</li> </ul>	10

No.	Critères essentiels	Nombre de points
5	La note technique méthodologique d'exécution des études (organisation, planning, durée et organisation des experts)	25
6	La présentation de l'offre (reliure, lisibilité, intercalaires de couleur)	3
	<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

Seuls les Candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, **une note au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100)**, seront retenus pour répondre à l'Appel d'Offres National Restreint.

### 8. Remise des offres

Les dossiers de Candidatures rédigés en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, doivent être remis sous pli fermé et scellé à l'adresse suivante :

« Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Direction de l'Aménagement du Territoire et de la Mise en Valeur des Zones Frontalières, sise à l'Immeuble Rose, MINEPAT, YAOUNDE, 2<sup>e</sup> étage, Porte N°231 bis, Tél : 222 23 19 97. »

Les offres doivent parvenir au plus tard le 03 AOUT 2023 à 11 heures précises, heure locale avec la mention :

**« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET »**  
 N° 0578 /AAMI/MINEPAT/SG/DGPAT/DATZF du 14 JUIL 2023  
 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES DEVANT PARTICIPER A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN VUE DE LA FORMULATION DU PROGRAMME D'AMENAGEMENT INTEGRE DE LA VALLEE DU NYONG (LOT 1) ET DU BASSIN DE PRODUCTION AGROPASTORALE DANS LES DEPARTEMENTS DU NKAM, DU HAUT-NKAM, DU NDE (Tonga et Bazou) ET DU MBAM ET INOUBOU (NdiKinimeki et Makenéné) (LOT 2)»

**« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT ».**

### 9. Publication des résultats

La publication de l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint portant sur la réalisation desdites prestations tiendra lieu des résultats du présent Appel à Manifestation d'Intérêt.

### 10. Informations complémentaires

Les informations complémentaires sur le présent Appel à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenues tous les jours et heures ouvrables au **Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Direction de l'Aménagement du Territoire et de la mise en valeur des Zones Frontalières, Immeuble Rose, MINEPAT, 2<sup>e</sup> étage, Porte N°231. Tél: 222 23 19 97 E-mail : debok\_ngh@yahoo.fr, mveebangfrancisrostand@gmail.com.** Les éventuelles requêtes d'informations complémentaires doivent être adressées aux adresses électroniques mentionnées au point 10.

Yaoundé, le 14 JUIL 2023

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire



#### Copie :

- MINMAP (Pour information et affichage) ;
- ARMP (Pour publication) ;
- SOPECAM (Pour publication) ;
- CHRONO/ARCHIVES.

## ANNEXE 1 : LISTE DU PERSONNEL-CLE (LOT 1)

- Chef de mission : 7 points
- Autres experts : 48 points

N°	Experts	Qualifications/Expérience	Point
1	<b>Chef de Mission</b> Aménagement du territoire, dans les spécialités concernant la géographie (aménagement) ;	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme BAC+5 minimum, d'études universitaires en aménagement du territoire ou en géographie ou d'autres domaines connexes ;</li> <li>- Justifier d'au moins dix ans (10) années d'expérience générale dans les études d'analyse prospective et des travaux de planification stratégique ;</li> <li>- Justifier d'au moins cinq (05) années d'expérience générale dans les études de planification stratégique ;</li> <li>- Justifier d'au moins cinq (05) ans d'expérience générale dans des études de formulation des programmes/projets d'aménagement du territoire ;</li> <li>- Avoir participé comme expert en aménagement ou équivalent à au moins une (01) étude d'élaboration d'une stratégie de développement national et/ou sectoriel.</li> </ul>	7
2	<b>Agroéconomiste</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme BAC+5 minimum, d'études universitaires en Agroéconomie ;</li> <li>- Justifier d'au moins dix (10) années d'expérience générale dans les études agronomiques ;</li> <li>- Avoir participé comme expert agroéconomiste ou équivalent dans au moins deux (02) études de formulation des projets de développement intégré.</li> </ul>	4
3	<b>Statisticien/Economiste</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme d'ingénieur Statisticien économiste ou BAC+5 minimum, d'études universitaires en économie ;</li> <li>- Justifier d'au moins cinq (05) années d'expérience générale dans les travaux d'aménagement du territoire ;</li> <li>- Avoir participé comme expert statisticien/économiste ou équivalent dans au moins deux (02) études de formulation des projets de développement intégré.</li> </ul>	4
4	<b>Ingénieur du Génie Rural</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme BAC+5 minimum, d'études universitaires en génie rural ;</li> <li>- Justifier d'au moins cinq (05) années d'expérience générale dans le domaine dans les études de construction des routes et des ouvrages d'art ;</li> <li>- Avoir participé comme expert génie rural dans au moins deux (02) études de formulation des projets de développement intégré et de conception des infrastructures de génie rural.</li> </ul>	4
5	<b>Géographe/Urbanisme ;</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+3 au moins en géographie option urbanisme ou dans un domaine équivalent ;</li> <li>- Justifier d'au moins, dix (10) années d'expérience générale dans les études urbaines ;</li> <li>- Avoir participé comme expert en SIG ou équivalent dans au moins deux (02) études de formulation des projets de développement intégré.</li> </ul>	4

N°	Experts	Qualifications/Expérience	Point
6	<b>Géomaticien/ Cartographe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+3 au moins en géographie ou en cartographie ou dans un domaine équivalent ;</li> <li>- Justifier d'au moins, dix (10) années d'expérience générale dans le domaine de la cartographie ;</li> <li>- Avoir participé comme expert en SIG ou équivalent dans au moins deux (02) études de formulation des projets de développement intégré.</li> </ul>	4
7	<b>Sociologue/ Anthropologue</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+5 au moins en sociologie ou en anthropologie ou l'équivalent ;</li> <li>- Justifier d'au moins, dix (10) années d'expérience générale dans le domaine de la sociologie du développement ;</li> <li>- Avoir participé comme expert sociologue ou équivalent dans au moins deux (02) études de formulation des projets de développement intégré.</li> </ul>	4
8	<b>Ingénieur des Mines</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+5 au moins en mines ;</li> <li>- Justifier d'au moins quatre (04) ans d'expérience générale dans les études d'exploitation minière ;</li> <li>- Avoir participé comme expert en mines ou équivalent dans au moins deux (02) études de formulation des projets de développement intégré.</li> </ul>	4
9	<b>Ingénieur des Eaux et forêts</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire d'un diplôme d'ingénieur des Eaux et forêts ; de niveau BAC+5 au moins ;</li> <li>- Justifier d'au moins quatre (04) ans d'expérience générale en gouvernance forestière, inventaire d'aménagement et d'exploitation forestière, gestion des projets, agroforesterie, études d'impacts environnementales ;</li> <li>- Avoir participé comme expert en eaux et forêts ou équivalent dans au moins deux (02) études de formulation des projets de développement intégré.</li> </ul>	4
10	<b>Montage de projets.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+5 au moins en montage de projet ;</li> <li>- Justifier d'au moins dix (10) ans d'expérience générale dans les études de faisabilité technique des projets ;</li> <li>- Avoir participé comme expert en montage de projets ou équivalent dans au moins deux (02) études de formulation des projets de développement intégré.</li> </ul>	4
11	<b>Environnementali ste</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire d'un diplôme d'ingénieur des travaux ou universitaire de niveau minimum Bac+3 en environnement ou équivalent ;</li> <li>- Justifier d'au moins cinq (05) ans d'expérience générale dans les études d'impact environnementales ;</li> <li>- Avoir participé comme expert environnementaliste ou équivalent dans au moins 03 (trois) études de formulation des projets de développement intégré.</li> </ul>	4
12	<b>Ingénieur hydraulicien</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+5 au moins en Hydraulique ;</li> <li>- Justifier d'au moins cinq (05) ans d'expérience générale dans les études d'hydrologie ;</li> <li>- Avoir participé comme expert hydraulicien ou équivalent dans au moins deux (02) études de formulation des projets de développement intégré.</li> </ul>	4

N°	Experts	Qualifications/Expérience	Point
13	Ingénieur halieute	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+5 au moins en halieutique ;</li> <li>- Justifier d'au moins cinq (05) ans d'expérience générale dans les études halieutiques ;</li> <li>- Avoir participé comme expert halieutique ou équivalent dans au moins deux (02) études de formulation des projets de développement intégré.</li> </ul>	4

Les membres de cette équipe dont le métier est réglementé par un ordre doivent être régulièrement inscrits à leurs ordres respectifs.

## ANNEXE 2 : LISTE DU PERSONNEL-CLE (LOT 2)

- Chef de mission : 8 points
- Autres experts : 40 points

N°	Personnel clé	Qualifications/Expérience	Point
1	Chef de mission	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire d'un diplôme d'ingénieur agroéconomiste de niveau minimum Bac+5 ou d'un diplôme équivalent ;</li> <li>- Avoir au moins 10 années d'expérience générale, dont 07 années au minimum dans les études agronomiques ;</li> <li>- Avoir été Chef de mission d'au moins 2 études de formulation ou de gestion des programmes d'aménagement des bassins de production agropastorale.</li> </ul>	8
2	Un ingénieur agronome	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur agronome de niveau minimum Bac+5, spécialiste en production animale ou d'un diplôme équivalent ;</li> <li>- Avoir au moins 10 années d'expérience générale, dont 07 années au minimum dans la gestion des exploitations agropastorales ;</li> <li>- Avoir été expert en production végétale d'au moins 2 études de formulation ou de gestion des programmes d'aménagement des bassins de production agropastorale.</li> </ul>	4
3	Un ingénieur de génie civil	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire d'un diplôme d'ingénieur du génie civil de niveau minimum Bac+5 ou équivalent ;</li> <li>- Etre inscrit à l'ordre national des ingénieurs de Génie Civil ;</li> <li>- Avoir au moins 5 années d'expérience générale, dont 3 années dans le domaine des études d'aménagement des routes, bâtiments et ouvrages d'art en milieu rural.</li> </ul>	4
4	Un géographe	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire d'un diplôme universitaire dans un cursus équivalent de niveau Bac+3 au moins en géographie ou dans un domaine équivalent ;</li> <li>- Avoir au moins dix (10) ans d'expérience dans le domaine des études cartographiques des projets de développement ;</li> <li>- Avoir été expert en géographie d'au moins 2 études de formulation ou de gestion des programmes d'aménagement des bassins de production agropastorale.</li> </ul>	4

5	<b>Géomaticien/ Cartographe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+3 au moins en géographie ou en cartographie ou dans un domaine équivalent ;</li> <li>- Justifier d'au moins, dix (10) années d'expérience générale dans les études liées à la géomatique/cartographie ;</li> <li>- Avoir participé comme expert en SIG ou équivalent dans au moins deux (02) études de formulation des projets de développement intégré.</li> </ul>	4
6	<b>Un sociologue/ Anthropologue</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire d'un diplôme universitaire dans un cursus équivalent de niveau Bac+4 au moins en sociologie ou anthropologie ;</li> <li>- Avoir au moins dix (10) ans d'expérience dans le domaine de la sociologie du développement ;</li> <li>- Avoir effectué au moins cinq (05) études dans le domaine sociologique/anthropologique, dont une (01) dans le domaine des études des programmes et projets de développement.</li> </ul>	4
7	<b>Un Statisticien/Economiste</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme d'ingénieur Statisticien économiste ou BAC+5 minimum, d'études universitaires en économie ;</li> <li>- Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans les domaines de la planification et de la programmation économiques ;</li> <li>- Avoir effectué au moins une (01) étude dans le domaine des études des programmes et projets de développement.</li> </ul>	4
8	<b>Ingénieur halieute</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+5 au moins en halieutique ;</li> <li>- Justifier d'au moins cinq (05) ans d'expérience générale dans les études halieutiques ;</li> <li>- Avoir participé comme expert halieutique ou équivalent dans au moins deux (02) études de formulation des projets de développement intégré.</li> </ul>	4
9	<b>Un environnementaliste</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire d'un diplôme universitaire dans un cursus équivalent de niveau Bac+3 au moins en environnement ;</li> <li>- Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans les études d'impact environnementales ;</li> <li>- Avoir effectué au moins une (01) étude dans le domaine des études des programmes et projets de développement.</li> </ul>	4
10	<b>Ingénieur des Eaux et forêts</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire d'un diplôme d'ingénieur des Eaux et forêts ; de niveau BAC+5 au moins ;</li> <li>- Justifier d'au moins quatre (04) ans d'expérience générale en gouvernance forestière, inventaire d'aménagement et d'exploitation forestière, gestion des projets, agroforesterie, études d'impacts environnementales ;</li> <li>- Avoir été expert en eaux et forêts d'au moins 2 études de formulation ou de gestion des programmes d'aménagement des bassins de production agropastorale.</li> </ul>	4

11	<b>Montage de projets.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+5 au moins en montage de projet ;</li> <li>- Justifier d'au moins dix (10) ans d'expérience générale dans les études de faisabilité technique des projets ;</li> <li>- Avoir participé comme expert en montage de projets ou équivalent dans au moins deux (02) études de formulation des projets de développement intégré.</li> </ul>	4
----	----------------------------	---	---

Les membres de cette équipe dont le métier est réglementé par un ordre doivent être régulièrement inscrits à leurs ordres respectifs.



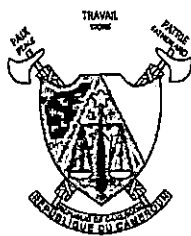
REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Peace – Work – Fatherland

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET  
DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION ET DE  
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE  
LA MISE EN VALEUR DES ZONES FRONTALIÈRES



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF THE ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL  
DEVELOPMENT

SECRETARIAT-GENERAL

DIRECTORATE GENERAL OF PLANNING AND REGIONAL  
DEVELOPMENT

DEPARTMENT OF REGIONAL AND BORDER AREAS  
DEVELOPMENT

**"NOTICE OF CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST No. 0518/AMI/MINEPAT/SG/DGPAT/DATZF  
OF 14 JULI 2023"**

**TO PRE-SELECT CONSULTING FIRMS TO TAKE PART IN THE RESTRICTED NATIONAL INVITATION TO  
TENDER FOR THE ELABORATION OF THE INTEGRATED DEVELOPMENT PROGRAMME FOR THE  
NYONG VALLEY (LOT 1) AND THE AGRO-PASTORAL PRODUCTION BASIN IN THE DIVISIONS OF NKAM,  
UPPER-NKAM, NDE (Tonga and Bazou) AND MBAM-AND-INOUBOU (Ndikinimeki and Makenene) (LOT 2).**

## 1. Introduction

As part of the implementation of the National Development Strategy 2020-2030 (NDS30), the reference framework for government action, the State is considering the structural transformation of its economy and inclusive development. To do this, the public land use planning policy addressed by the National Plan for Land Use Planning and Sustainable Development (NPLUPSD), which draws its foundation from the orientation law on land use planning (2011), constitutes a major asset for the achievement of this objective.

Indeed, the NPLUPSD aims to ensure that the various cross-cutting, sectoral and territorial, deconcentrated and decentralized interventions are carried out according to a certain optimality which maximizes the well-being of the populations, taking into account the various constraints and potentialities, whether they are: natural, related to resources, spatial, related to the various territorial or socio-economic configurations, related to the different levels of development of the various territorial components. Among these potentialities, there is the very dense hydrographic network of Cameroon, which constitutes a major opportunity for economic and social development for the populations living along the rivers, but also for the whole country.

With a view to developing this hydrographic network, the NPLUPSD has planned the development of the surrounding valleys of these waterways, like the valleys of the Nyong and Nkam rivers, which have enormous potential for agricultural, tourist, hydroelectric development, etc. Moreover, the emergence of agro-industries and the promotion of import substitution, the development of these agro-pastoral production basins appears more like an emergency with a view to increasing the productivity and production of certain speculations including oil palm, cassava, fish, beef, coffee and cocoa, which are all classified as priority sectors for the growth of our economy.

To achieve this, the Government plans to launch studies to elaborate an integrated development program for the Nyong valley (Lot 1), and an integrated development program for the agro-pastoral production basins in the Divisions of the Nkam, Upper Nkam, Nde (Tonga and Bazou) and Mbam and Inoubou (Ndikiniméki and Makenéné) (Lot 2), as part of a Restricted National Invitation to Tender. These studies aim to define the priority areas for the development of these agricultural production basins through opening up, rural development, and the sustainable use of natural resources, all things contributing to the improvement of the living conditions of the populations by creating jobs and income-generating activities.

For the purpose of constituting a short-list of Technical Engineering Firms (TEF) to submit bid for this Restricted National Invitation to Tender, the Minister of Economy, Planning and Regional Development (MINEPAT), hereby launches a Call for Expression of Interest to short-list Technical Engineering Firms or Groups of Firms interested in the study under the conditions defined in the sections below.

## 2. Purpose

This Call for Expression of Interest aims at short-listing Technical Engineering Firms (TEF) or TEF Groups to participate in the Restricted National Invitation with a view to setting-up the following programmes:

**LOT 1:** Formulation of the Integrated development programme for the Nyong Valley.

**LOT 2:** Formulation of the Integrated development programme for the agro-pastoral production basins of the Nkam, Upper-Nkam, Nde (Tonga and Bazou) and Mbam-and-Inoubou (Ndikinimeki and Makenene) Divisions

For each lot, studies shall involve:

- Drawing-up an inventory and diagnosis;
- presenting the land-use situation and producing an accurate map of each intervention area;
- carrying out the Environmental, Social and Strategic Assessment (ESSA) for each programme;
- defining the objectives and main areas of intervention, along with a financial evaluation for each Programme, in line with the guidelines of the NDS30;
- submitting a proposal for the institutional and operational framework (human, material and financial resources) and the phasing of each programme's implementation;
- drafting the Programme document for each Lot.

## 3. Requirements

This Call for Expression of Interest is open for each lot to Technical Engineering Firms (TEFs) or groups of TEFs established in Cameroon, whose staff have proven skills and experience in the following areas:

### Lot 1:

- Regional development, in specialities relating to geography (development);
- Geography/urban planning;
- Rural engineering;
- Mining;
- Water resources and forestry;
- Environment and natural resource management;
- Agro-economics;
- Geomatics/ Cartography;
- Statistics/Economics;
- Hydraulics;
- Fisheries;
- Sociology/Anthropology;
- Project design.

### Lot 2:

- Agro-economics;
- Geography;
- Agronomy (animal production option);
- Rural engineering/Civil engineering;
- Geomatics/ Cartography;
- Sociology ou Anthropology;
- Statistics/Economics;
- Fisheries;
- Environment and natural resource management;
- Water resources and forestry;
- Project design.

## 4. Funding

Services covered by this Call for Expression of Interest shall be funded for from the Public Investment Budget (PIB) of the State of Cameroon, **budget heading: 57 22 019 05 33 00 33 361312**

## 5. Candidates qualifications

Each interested Candidate for each lot must:

- be a consulting firm with proven skills and experience in the fields listed in section 3 above;
- have sufficient technical and financial capacity to carry out the study;
- have competent staff for the services to be carried out;
- have experience in carrying out studies of regional development programmes/projects.

## 6. File composition

To avoid disqualification, tenderers for each lot must present the following information as clearly and in as much detail as possible, which must be provided and will be subject to checking.

### 6.1. Administrative file (Envelope A)

Envelope A must contain the following information for each lot:

- a letter stating that the Applicant intends to tender for the Restricted National Invitation to Tender if shortlisted;
- address and company name of the tenderer;
- trade register;
- a copy of the debt clearance certificate dated within the last three (3) months;
- Grouping Agreement, if applicable;
- a certificate of registration;
- authorisation for reference checking. This authorisation, duly signed by the General Manager of the Technical Engineering Firm (TEF) or the representative of the TEF Group, must enable the project owner to carry out any checks deemed necessary to ensure the accuracy of the information relating to the references submitted.

### 6.2. Technical File (Envelope B)

Envelope B must contain the following information for each lot:

- list of key personnel with certified copies of diplomas, CVs dated and signed by each expert, and, if applicable, a certificate of registration with the corresponding trade association;
- references of the Technical Engineering Firm (TEF) or the TEF Grouping. These references shall be provided in the form of contracts along with the technical acceptance reports and any other additional documents. Only references from governmental entities (Ministries, Local and Regional Authorities, para-statals, etc.) shall be accepted;
- comments on the understanding of the terms of reference.

## 7. Applicants' assessment and selection Criteria

Upon receipt of the bids for each lot, they shall be assessed on the basis of the following criteria:

### 7.1. Disqualifying criteria for each lot

- o incomplete or non-compliant administrative file 48 hours after the opening of bids;
- o absence of a statement on oath that they have not abandoned a public contract in the last three years;
- o false statements or forged documents;
- o presence of information relating to the financial offer in the Administrative or Technical File;
- o technical score below 70/100.

### 7.2. Eligibility Criteria

7.2.a) Eligibility criteria for lot 1

No.	Key Criteria	Number of scores
1	The experience of key personnel with certified copies of diplomas, CVs dated and signed by each expert, and, if applicable, a certificate of registration with the corresponding trade association	48
2	The references of the Technical Engineering Firm (TEF) or the TEF Group for similar services carried out over the last ten (10) years (provide proof of completion of similar assignments).	9 (3 points per project)
3	The financial capacity of the Technical Engineering Firm (TEF) or TEF Group (cumulative turnover over the last five (5) years greater than three hundred million (300,000,000) CFA francs.	10
4	The experience, qualifications and references of the Head of Mission. He/she must: <ul style="list-style-type: none"> <li>- Hold a university degree in Regional Development (Geographer) or similar field with a minimum level of 5 years of higher education.</li> <li>- Produce a dated and signed CV;</li> <li>- Have at least ten (10) years of general experience;</li> <li>- Have been involved as an expert in one of the above-mentioned fields in at least 3 projects;</li> <li>- Produce a proof of availability.</li> </ul>	10
5	The technical score on the methodology for the project execution (organisation, planning, timeframe and expert organization)	20
6	The layout of the offer (binding, legibility, coloured dividers)	3
<b>TOTAL</b>		<b>100</b>

7.2. b) Eligibility criteria for lot 2

No.	Key Criteria	Number of points
1	The experience of key personnel with certified copies of diplomas, CVs dated and signed by each expert, and, if applicable, a certificate of registration with the corresponding trade association	40
2	The references of the Technical Engineering Firm (TEF) or the TEF Group for similar services carried out over the last ten (10) years (provide proof of completion of similar assignments).	12 (3 points per project)
3	The financial capacity of the Technical Engineering Firm ((TEF) or group of TEFs (cumulative turnover over the last five (5) years of more than three hundred million (300 000 000) CFA francs).	10
4	The experience, qualifications and references of the Head of Mission. He/she must: <ul style="list-style-type: none"> <li>- Hold an agro-economics engineering qualification with at least a 5-year degree;</li> <li>- Produce a dated and signed CV;</li> <li>- Have at least ten (10) years of general experience;</li> <li>- Have been involved as an expert in one of the above-mentioned fields in at least 3 projects;</li> <li>- Produce a proof of availability.</li> </ul>	10
5	The technical score on the methodology for the project execution (organisation, planning, timeframe and conduct)	25
6	The layout of the offer (binding, legibility, coloured dividers)	3

No.	Key Criteria	Number of points
	<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

Only Applicants with a score of at least seventy (70) out of one hundred (100) in total will be considered for the National Restricted Invitation to Tender.

## 8. Submission of Bids

The bidding documents, written in English or French, in seven (7) copies of which one (1) original and six (6) copies marked as such, must be submitted in a closed and sealed envelope to the following address:

**"Ministry of the Economy, Planning and Regional Development  
Department of Regional and Border Areas Development, located at Immeuble Rose, MINEPAT,  
Yaounde, 2nd floor, Door No. 231 bis, phone: 222 23 19 97."**

Bids must be submitted no later than 03 AOUT 2023 at 11:00 a.m. local time, bearing the following indication:

**"NOTICE OF CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST  
N° 00518/AMI/MINEPAT/SG/DGPAT/DATZF OF 14 JULI 2023  
TO PRE-SELECT CONSULTING FIRMS TO TAKE PART IN THE RESTRICTED NATIONAL  
INVITATION TO TENDER FOR THE ELABORATION OF THE INTEGRATED DEVELOPMENT  
PROGRAMME FOR THE NYONG VALLEY (LOT 1) AND THE AGRO-PASTORAL PRODUCTION  
BASIN IN THE DIVISIONS OF NKAM, UPPER-NKAM, NDE (Tonga and Bazou) AND MBAM-AND-  
INOUBOU (Ndikinimeki and Makenene) (LOT 2**

**"TO BE OPENED ONLY DURING THE EXAMINATION SESSION".**

## 9. Results Disclosure

The National Restricted Invitation to Tender for the provision of the above services shall be released in lieu of the results of this Call for Expressions of Interest.

## 10. Additional Information

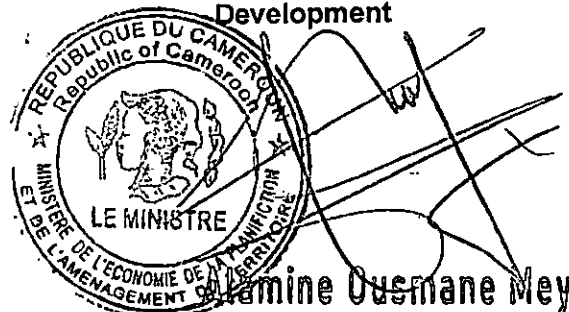
Additional information on this Call for Expression of Interest may be obtained on any working day and during business hours at:

**Ministry of the Economy, Planning and Regional Development, Department of Regional and Border Areas Development Immeuble Rose, MINEPAT, 2nd floor, Door No. 231. Phone: 222 23 19 97 Email: debok\_ngh@yahoo.fr, mveebangfrancisrostand@gmail.com**

Requests for further information should be sent to the e-mail addresses given in section 10.

Yaounde, 14 JULI 2023

**The Minister of the Economy, Planning and Regional  
Development**



### Copy:

- MINMAP (For information and billposting);
- ARMP (for publication);
- SOPECAM (for publication);
- FILING/ARCHIVES.

## APPENDIX 1: LIST OF KEY PERSONNEL (LOT 1)

- Head of Mission: 7 points
- Other experts: 48 points

No.	Experts	Requirements	Score
1	<b>Head of Mission</b> Regional development, in specialities relating to geography (development);	<ul style="list-style-type: none"> <li>- At least a 5-year university degree in regional development or geography or other related fields;</li> <li>- Proof of at least ten (10) years of general experience in prospective analysis studies and strategic planning works;</li> <li>- Proof of at least five (5) years of general experience in strategic planning studies;</li> <li>- Proof of at least five (5) years general experience in studies for the setting-up of regional development programmes/projects;</li> <li>- Have been involved as a development planner or the like in at least one (1) study for the drawing-up of a national and/or sector-based development strategy.</li> </ul>	7
2	<b>Agro-economist;</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hold at least a 5-year university degree in agro-economics;</li> <li>- Prove at least ten (10) years general experience in agronomic studies;</li> <li>- Have taken part as an expert agro-economist or its equivalent in at least two (2) design studies for integrated development projects.</li> </ul>	4
3	<b>Statistician/Economist</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Degree in statistical engineering and economics or at least 5 years of university studies in economics;</li> <li>- At least five (5) years general experience in regional development works;</li> <li>- Have participated as an expert statistician/economist or similar fields in at least two (2) studies for the elaboration of integrated development projects.</li> </ul>	4
4	<b>Rural Engineering Specialist</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hold a minimum 5-year university degree in rural engineering;</li> <li>- Have at least five (5) years of general experience in the field, in road and engineering structure construction studies;</li> <li>- Have participated as a rural engineering expert in at least two (2) studies for the elaboration of integrated development projects and the design of rural engineering infrastructures.</li> </ul>	4
5	<b>Geographer/ Urban planner;</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hold at least a 3-year university degree in geography with a major in urban planning or in an equivalent field;</li> <li>- At least ten (10) years of general experience in urban studies;</li> <li>- Have participated as a GIS expert or equivalent in at least two (2) formulation studies for integrated development projects.</li> </ul>	4
6	<b>Geomatic engineer/ Cartographer</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hold at least a 3-year university degree in geography, cartography or an equivalent field;</li> <li>- Have at least ten (10) years general experience in cartography;</li> <li>- Have participated as a GIS expert or equivalent in at least two (2) formulation studies for integrated development projects.</li> </ul>	4

No.	Experts	Requirements	Score
7	<b>Sociologist/ Anthropologist</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hold at least a 5-year university degree in sociology/anthropology or related field;</li> <li>- Have at least ten (10) years of general experience in the field of development sociology;</li> <li>- Have participated as an expert sociologist or equivalent in at least two (2) elaboration studies for integrated development projects.</li> </ul>	4
8	<b>Mining Engineer</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Be a holder of at least a five-year university degree in mining;</li> <li>- Demonstrate at least four (4) years of general experience in mining studies;</li> <li>- Have participated as a mining expert or equivalent in at least two (2) elaboration studies for integrated development projects.</li> </ul>	4
9	<b>Waters and Forestry Engineer</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Have a minimum of a 5-year university degree in water and forestry engineering;</li> <li>- Demonstrate at least four (4) years general experience in forest governance, forest management and exploitation inventories, project management, agro-forestry, environmental impact assessments;</li> <li>- Have been involved as a forestry expert or similar field in at least two (2) studies for the setting-up of integrated development projects.</li> </ul>	4
10	<b>Project design.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- be holder of at least a five-year university degree in project set-up;</li> <li>- Demonstrate at least ten (10) years general experience in project technical feasibility studies;</li> <li>- Have participated as an expert in project set-up or equivalent in at least two (2) elaboration studies for integrated development projects.</li> </ul>	4
11	<b>Environmentalist</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hold at least a 3-year university degree in environmental engineering or an equivalent qualification;</li> <li>- Demonstrate at least five (5) years general experience in environmental impact assessment;</li> <li>- Have been involved as an environmental consultant or the like in at least 3 (three) studies for the setting-up of integrated development projects.</li> </ul>	4
12	<b>Hydraulic engineer</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hold at least a 5-year university degree in Hydraulics;</li> <li>- Prove at least five (5) years of general experience in hydrology studies;</li> <li>- Have participated as a hydraulics expert or the like in at least two (2) studies for the setting-up of integrated development projects.</li> </ul>	4
13	<b>Fisheries engineer</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Have completed at least 5 years of university studies in fisheries;</li> <li>- Demonstrate at least five (5) years general experience in fisheries studies;</li> <li>- Have been involved as a fisheries expert or similar field in at least two (2) studies for the setting-up of integrated development projects.</li> </ul>	4

Members of this team whose profession is regulated by a professional order must be regularly registered with their respective orders.

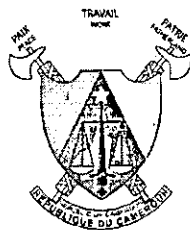


## APPENDIX 2: LIST OF KEY PERSONNEL (LOT 2)

- Head of Mission: 8 points
- Other experts: 40 points

No.	Key staff	Requirements	Item
1	<b>Head of Mission</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hold at least a 5-year degree in agro-economics engineering or a comparable qualification;</li> <li>- Demonstrate at least 10 years general experience, including at least 7 years in agronomic studies;</li> <li>- Have served as Head of Mission for at least 2 studies on the establishment or management of agropastoral production basin development programmes.</li> </ul>	8
2	<b>An agricultural engineer</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hold a minimum 5-year degree in agricultural engineering, specialising in animal production, or an recognised equivalent;</li> <li>- Have a minimum of 10 years general experience, including at least 7 years in agropastoral farm management;</li> <li>- Have been an expert in crop production for at least 2 studies on the establishment or management of agropastoral production basin development programmes.</li> </ul>	4
3	<b>A Civil Engineer</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hold a degree in civil engineering with a minimum of 5 years higher education or a recognised equivalent;</li> <li>- Be registered with the national order of civil engineers;</li> <li>- Have at least 5 years of general experience, including 3 years in the field of development studies for roads, construction and engineering works in rural areas;</li> </ul>	4
4	<b>A geographer</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hold a university qualification in geography or an equivalent field with a minimum 3-year programme;</li> <li>- Have at least ten (10) years experience in cartographic studies related to development projects;</li> <li>- Have been a geography expert for at least 2 studies on the establishment or management of agropastoral production basin development programmes.</li> </ul>	4
5	<b>Geomatic engineer/ Cartographer</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hold at least a 3-year university degree in geography, cartography or a recognised equivalent ;</li> <li>- Prove at least ten (10) years of general experience of studies relating to geomatics and/or cartography;</li> <li>- Have participated as a GIS expert or equivalent in at least two (2) formulation studies for integrated development projects.</li> </ul>	4
6	<b>A Sociologist/ Anthropologist</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Have completed a minimum of 4-year university studies in sociology or anthropology;</li> <li>- Have at least ten (10) years of experience in the development sociology domain;</li> <li>- Have completed at least five (5) studies in the sociological/anthropological field, including one (1) related to studies on development programmes and projects.</li> </ul>	4

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie  
\*\*\*\*\*  
MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET  
DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE  
\*\*\*\*\*  
SECRETARIAT GENERAL  
\*\*\*\*\*  
DIRECTION GENERALE DE LA PLANIFICATION ET DE  
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE  
\*\*\*\*\*  
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET  
DE LA MISE EN VALEUR DES ZONES FRONTALIERES  
\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON  
- Peace – Work – Fatherland  
\*\*\*\*\*  
MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND  
REGIONAL DEVELOPMENT  
\*\*\*\*\*  
SECRETARIAT GENERAL  
\*\*\*\*\*  
GENERAL DIRECTORATE OF PLANNING AND  
REGIONAL DEVELOPMENT  
\*\*\*\*\*  
DEPARTMENT OF REGIONAL AND BORDER  
AREA DEVELOPMENT  
\*\*\*\*\*

---

## FORMULATION DES PROGRAMMES D'AMENAGEMENTS INTEGRES DANS CERTAINS BASSINS DE PRODUCTION AGROPASTORALES :

---

LOT 1 : Formulation du Programme d'aménagement intégré de la vallée du Nyong.

LOT 2 : Formulation du Programme d'aménagement intégré des bassins de production agropastorale des Départements du Nkam, du Haut Nkam, du Ndé (Tonga et Bazou) et du Mbam et Inoubou (Ndikinimeki et Makenéné).

---

TERMES DE REFERENCE

MAI 2023

## Table des matières

I.	<u>CONTEXTE ET JUSTIFICATION</u> .....	3
II.	<u>OBJECTIFS</u> .....	4
II.1.	<u>Objectif principal</u> .....	4
II.2.	<u>Objectifs spécifiques</u> .....	4
III.	<u>RESULTATS ATTENDUS</u> .....	5
IV.	<u>ZONES D'INTEVENTIONS</u> .....	5
V.	<u>DISPOSITIF INSTITUTIONNEL</u> .....	5
V.1.	<u>Responsabilités du MINEPAT</u> .....	5
V.2.	<u>Missions des Bureaux d'études</u> .....	6
VI.	<u>METHODOLOGIE</u> .....	6
VII.	<u>COMPOSITION DE L'EQUIPE DU CONSULTANT</u> .....	10
VIII.	<u>Durée de l'étude et calendrier de livraison</u> .....	14
IX.	<u>RAPPORTS A PRODUIRE</u> .....	15
X.	<u>RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS LOCAUX</u> .....	16
XI.	<u>OBLIGATIONS</u> .....	17
XII.	<u>SUIVI ET EVALUATION DE L'ETUDE</u> .....	17
XIII.	<u>DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La loi N°2011/008 du 06 mai 2011 d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire au Cameroun stipule que la politique nationale d'aménagement et de développement durable du territoire vise principalement à assurer une répartition équilibrée des populations et des activités économiques sur l'ensemble d'un territoire donné, à garantir la cohérence des activités publiques et privées qui contribuent au progrès économique et social dudit territoire et à satisfaire aux exigences d'un développement culturellement adapté, socialement acceptable et écologiquement supportable. A cet effet, elle concourt à l'unité de la nation, aux solidarités entre citoyens et à l'intégration des populations.

Avec la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), cadre de référence de l'action gouvernementale, l'Etat envisage la transformation structurelle de son économie et le développement inclusif. Pour y parvenir, le réseau hydrographique très dense du Cameroun constitue une opportunité majeure de développement économique et social pour les populations riveraines des cours d'eau et plus généralement du pays tout entier. En effet, les vallées environnantes de ces cours d'eau présentent d'énormes potentialités d'aménagement agricole, touristique, hydroélectrique, etc. Dans le même sens, la SND30 s'est également fixée pour objectif de développer la productivité et la production agricole surtout en milieu rural, pour favoriser l'émergence des agro-industries à travers l'aménagement des bassins de production agropastoraux.

Parmi ces bassins de production agropastoraux, se démarque le bassin de production du Nkam qui s'étend sur trois (03) régions et comprend les départements du Nkam dans la Région du Littoral, du Haut-Nkam et du Ndé (Tonga et Bazou) dans la Région de l'Ouest, et du Mbam et Inoubou (Ndikiniméki et Makénéné) dans la Région du Centre. Ce bassin de production a connu par le passé de nombreuses interventions de l'Etat parmi lesquelles l'on peut citer la Société de Développement du périmètre de mise en valeur de Yabassi-Bafang (SO.DE.NKAM), créée par Décret n°70-DF-524 du 27 octobre 1970. Elle a permis de mettre en place un pôle de développement agricole afin de promouvoir l'économie locale grâce à la création des villages pilotes d'agriculteurs et l'installation de pionniers venus des différentes localités du triangle National, à l'encadrement technique (fourniture des pépinières et des intrants agricoles, décorticage, conservation, séchage, etc.) et à l'aménagement des pistes de collecte des produits agricoles pour faciliter le transport et la commercialisation des produits.

Cependant, malgré ces diverses interventions, ce bassin de production est aujourd'hui confronté à la persistance des problèmes tels que:

- l'exode rural massif de ses populations du fait de sa proximité avec les principaux centres urbains (Douala, Yaoundé, Edéa, Bangangté, etc.) qui a entraîné un sous peuplement accentué hypothéquant dans une certaine mesure les initiatives de développement ;
- l'enclavement du bassin de production et principalement du Département du Nkam qui dispose de nombreux atouts majeurs avec sa situation géographique de carrefour, la disponibilité des terres fertiles et la proximité avec les grands centres urbains ;
- le faible niveau d'encadrement des populations sur les quadruples plans administratif, scolaire, sanitaire et agro-sylvo-pastorale ;
- le faible accès aux équipements socio-économiques de base ;
- l'insuffisance de structures de transformation des produits agropastoraux.

Pour ce qui concerne le réseau hydrographique très dense du Cameroun, l'on recense le fleuve Nyong, long de 690 Km qui prend sa source à 40 km à l'Est de la ville d'Abong-Mbang, dans la grande forêt pluviale et est navigable sur 250 Km. En effet, la vallée du Nyong qui se déploie le

long du fleuve Nyong, traverse quatre Régions à savoir : le Centre, l'Est, le Littoral et le Sud, et parcourt 08 départements : le Haut-Nyong, le Nyong et So'o, le Nyong et Mfoumou, la Mefou et Akono, la Mefou et Afamba, le Nyong et Kelle, la Sanaga Maritime et l'Océan.

Ce fleuve était jadis la seule voie de communication du corridor Mbalmayo-Abong-Mbang et d'évacuation des principaux produits de rente (café, cacao, bois, etc.) entre ces différentes zones et le port de Douala. Du fait du développement du transport routier, l'utilisation du fleuve comme voie de communication principale a perdu son ampleur avec pour conséquence l'abandon des infrastructures fluviales (port de Mbalmayo, port de Messamena, etc.) et des installations connexes au fleuve Nyong. Eu égard à cela, le développement de la vallée du Nyong semble avoir stagné, bien que regorgeant un énorme potentiel dans les domaines du tourisme, de la pêche et pisciculture, de l'agriculture, de l'environnement, etc.

Toutefois, cette zone présente de nombreuses contraintes, au rang desquelles l'ensablement du chenal du Nyong, l'eutrophisation de ce fleuve et une faible couverture infrastructurelle (routières, sociales, télécommunications, touristiques, etc.).

Au regard du contexte actuel marqué par la promotion de l'économie durable qui exige entre autres de préserver et de restaurer les écosystèmes terrestres, il sera question à travers l'implémentation de ces programmes de préserver l'environnement afin de capitaliser les immenses potentialités qu'offrent le domaine fluviale du Nyong et de poursuivre les actions visant à développer l'économie bleue, d'intensifier les actions de lutte contre la jacinthes d'eau qui est une menace pour les cours d'eau à l'instar du lit du fleuve Nyong et de relancer l'éclosion de pôles régionaux de croissance, reposant sur des bassins de production existants ou à structurer.

C'est fort de ce constat que, le MINEPAT a élaboré les présents termes de référence qui visent le recrutement des Bureaux d'études qui seront chargés de conduire le processus de formulation desdits programmes.

## **OBJECTIFS**

### **Objectif principal**

L'objectif général de ces études est d'élaborer les documents en vue de la formulation des programmes d'aménagements intégrés dans les bassins de production agropastoraux ci-après :

LOT 1 : Formulation du Programme d'aménagement intégré de la vallée du Nyong.

LOT 2 : Formulation du Programme d'aménagement intégré des bassins de production agropastorale des Départements du Nkam, du Haut Nkam, du Ndé (Tonga et Bazou) et du Mbam et Inoubou (Ndikinimeki et Makenéné).

### **Objectifs spécifiques**

Les prestations des études consisteront pour chaque lot, de :

- dresser l'état des lieux et le diagnostic ;
- présenter la situation de l'occupation des sols et dresser une cartographie précise de chaque zone d'intervention ;
- réaliser l'Evaluation Environnementale, Sociale et Stratégique (EESS) de chaque programme ;
- définir les objectifs et les grands axes d'intervention, assorti d'une évaluation financière pour chaque Programme, alignés sur les orientations de la SND30 ;

- proposer un cadre institutionnel et opérationnel (ressources humaines, matérielles et financières) ainsi que le phasage de la mise en œuvre de chaque programme ;
- rédiger le document de Programme de chaque Lot.

### **RESULTATS ATTENDUS**

A la fin de cette étude, les résultats ci-après sont attendus pour chaque Lot :

- l'état des lieux et le diagnostic sont dressés ;
- la situation de l'occupation des sols et dresser une cartographie précise de chaque Zone d'intervention est présentée;
- l'Evaluation Environnementale, Sociale et Stratégique (EESS) de chaque programme est réalisée ;
- les objectifs et les grands axes d'intervention, assorti d'une évaluation financière pour chaque Programme, alignés sur les orientations de la SND30 sont fixés ;
- le cadre institutionnel et opérationnel (ressources humaines, matérielles et financières) ainsi que le phasage de la mise en œuvre de chaque programme sont proposés ;
- le document de Programme de chaque lot est rédigé ;

### **ZONES D'INTERVENTIONS**

Les zones d'intervention de chaque programme sont les suivantes :

#### **LOT 1 : Formulation du Programme d'aménagement intégré de la vallée du Nyong.**

La zone d'étude de ce Programme d'aménagement couvrira les localités des 26 communes de la vallée du Nyong que sont : Abong-Mbang, Mindourou, Doumétang, Mbouanz, Bébeng, Nyakokombo, Ayos, Akonolinga, Mengang, Dzeng, Endom, Nkolmetet, Mfou, Mbalmayo, Bikok, Mengueme, Ngomezap, Akono, Makak, Mvengue, Lolodorf, Bipindi, Eséka, Messondo, Ngwei, Lokoundjé et Édéa1.

#### **LOT 2 : Formulation du Programme d'aménagement intégré des bassins de production agropastorale des Départements du Nkam, du Haut Nkam, du Ndé (Tonga et Bazou) et du Mbam et Inoubou (Ndikinimeki et Makenéné).**

La zone d'intervention de ce programme d'aménagement intégré des bassins de productions agropastorales comprend les Départements du Nkam dans la Région du Littoral, du Haut-Nkam et du Ndé (Tonga et Bazou) dans la Région de l'Ouest, et du Mbam et Inoubou (Ndikiniméki et Makénéné) dans la Région du Centre.

Il faut relever que l'ensemble des localités concernées par le Programme dans les Régions de l'Ouest et du Centre sont limitrophes au département du Nkam.

### **DISPOSITIF INSTITUTIONNEL**

L'étude sera menée pour le compte du MINEPAT par un Bureau d'études pour chaque Lot qui sera recruté à cet effet.

#### **Responsabilités du MINEPAT**

Pour mener à bien cette activité, il sera question au niveau du MINEPAT :

- de suivre et faciliter la prestation du consultant ;
- élaborer les lettres d'introduction auprès des administrations ;
- d'organiser les ateliers et les Commissions de Suivi et de Recette Technique (CSRT) pour la validation des livrables intermédiaires et final produits par le consultant.

Pour la présentation et la pré-validation des livrables produits par le Consultant, des ateliers seront organisés.

Les différentes autres parties prenantes seront identifiées et impliquées tout au long du processus. Il s'agit notamment des départements ministériels, des Collectivités Territoriales Décentralisées, des acteurs du secteur privé et de la société civile, des Organisations Non Gouvernementales, des Partenaires Techniques et Financiers, etc.

### **Missions des Bureaux d'études**

Pour chaque Lot, la mission du Bureau d'études consistera à réaliser les activités suivantes :

- d'identifier les types et les sources de données à collecter ;
- faire une revue de la documentation mise à sa disposition ;
- élaborer une note de démarrage précisant la compréhension de la mission, la méthodologie de travail, présentant les différentes étapes de l'étude, les personnes à rencontrer et le calendrier de travail ;
- de concevoir les outils de collecte ;
- élaborer les rapports intermédiaires et le rapport final de l'étude avec prise en compte des observations faites par le MINEPAT.

### **METHODOLOGIE**

Pour l'atteinte des objectifs suscités, un Bureau d'études par Lot sera recruté. Ils devront dérouler la démarche en cinq (05) phases ci-dessous décrites :

- Phase 0 : Recherche documentaire.
- Phase 1 : Etat des lieux et diagnostic de la zone du bassin de production.
- Phase 2 : Présentation de la situation de l'occupation des sols et d'une cartographie précise de chaque zone d'intervention.
- Phase 3 : Elaboration de l'Evaluation Environnementale, Sociale et Stratégique (EESS) de chaque programme.
- Phase 4 : Définition des objectifs et des grands axes d'intervention, assorti d'une évaluation financière pour chaque Programme.
- Phase 5 : Proposition d'un cadre institutionnel et opérationnel (ressources humaines, matérielles et financières), phasage de la mise en œuvre et production du document final du Programme de chaque Lot.

#### **Phase 0 : Recherche documentaire**

Elle sera essentiellement centrée sur la collecte, l'exploitation et l'analyse de la documentation dans la perspective des résultats attendus. Cette phase devra permettre de ressortir les spécificités historiques, géographiques, environnementales, sociodémographiques et économiques de la région en vue de l'élaboration des grilles d'entretien. Le consultant pourra se rapprocher de tout organisme et administration susceptible de posséder des documents ainsi que des informations utiles.

A l'issue de cette phase, chaque bureau d'études devra produire un **Rapport d'Etablissement** comprenant notamment une fiche signalétique du marché, la compréhension des Termes de référence, un plan de mobilisation des experts, un chronogramme d'activités, la méthodologie d'intervention pour la production des différents rapports attendus. De plus, le consultant présentera un tableau de synthèse bibliographique de tous les documents consultés.

#### **Phase 1 : Etat des lieux et diagnostic de la zone du bassin de production**

Il s'agira pour chaque Lot d'effectuer les tâches suivantes :

- collecter les données ;

Afin d'affiner les outils de collecte quantitative, une enquête qualitative est recommandée. L'enquête qualitative consiste à mener des entretiens et des discussions de groupe avec les principaux acteurs (responsables administratifs et des collectivités territoriales décentralisées) intervenant dans chaque zone d'étude. Une segmentation par sexe, âge, secteur d'activité, etc, permettra d'identifier les opportunités, contraintes et risques probables à la mise en œuvre d'un programme d'aménagement intégré des bassins de productions agropastorales pour le Lot 1 et le Lot 2.

A l'issue de l'analyse des données qualitatives, un questionnaire de collecte de données quantitatives qui tient compte des préoccupations des populations sera conçu.

De manière concrète, la collecte consistera en des descentes dans chacune des localités concernées par chaque Programme afin de collecter les informations complémentaires et nécessaires à la présentation de l'état des lieux et du diagnostic des zones d'études concernées. Elle s'appuiera sur un questionnaire élaboré à cet effet et portera pour chaque lot sur les aspects suivants :

- la caractérisation du milieu physique. En d'autres termes l'identification de l'influence des éléments géographiques (relief, climat, végétation, sols et sous-sol, l'hydrographie, faune, etc.) sur le quotidien des populations ;
- caractériser l'envasement du fleuve Nyong et identifier les facteurs d'aggravation et/ou d'atténuation de ce phénomène **pour le Lot 1**;
- une description précise de la zone concernée par le programme ;
- le milieu humain, avec des indications sur la situation administrative (date de création, superficie, limite de la localité d'étude, nombre de village, différentes autorités...) la situation démographique (nombre d'habitants, répartition de la population, structure, densité, etc.), les composantes sociologiques (principales ethnies et leurs répartitions), la situation migratoire, les conflits ... ;
- répertorier l'ensemble des sites habités et faire une monographie de chacun ;
- réaliser les cartes thématiques illustrant les données démographiques, économiques et sociales de chaque territoire des différents lots (1 et 2) ;
- les enjeux et défis sécuritaires dans chaque lot, spécifiquement à l'embouchure avec l'océan Atlantique **pour le Lot 1** ;
- état des équipements socio-collectifs et infrastructures (routes, port aéroports, hôpitaux, écoles, eau, électricité...);
- état des NTIC/ télécommunication ;
- la situation économique, notamment les principaux secteurs d'activités (agropastorales, production halieutique, exploitation forestière, activités de chasse, etc.), la situation des ressources financières ;
- le niveau d'urbanisation ;
- la situation des maladies endémiques de la vallée, notamment celles liées à l'eau ;
- le tourisme, spécifiquement un inventaire et une catégorisation des sites et structures touristiques ;
- l'inventaire des programmes et projets en cours ou envisagés dans chaque zone d'étude ;
- une analyse des potentialités dans l'ensemble des zones d'intervention ;
- faire une recherche documentaire sur les interventions des projets similaires et des interventions publiques (Projet de Modernisation des bassins de production, de désenclavement des bassins de production, ...) dans la zone; sur les activités des Programmes et des Ministères (Santé, Éducation, Travaux Publics, Eau et Energie, Agriculture et Développement Rural, Élevage, Pêche et Industries Animales, Transports, Environnement et Développement Durable...).

A l'issue de cette phase, chaque BET devra produire **un rapport sur l'état des lieux et le diagnostic de sa zone d'étude.**

### **Phase 2 : Situation de l'occupation des sols et cartographie de la zone d'intervention**

Il sera question dans cette phase de dresser élaborer le plan indicatif d'affectation des terres par la production des cartes thématiques comportant :

- les couches d'informations géologiques et les potentialités minières, pédologiques et le potentiel agricole, la couverture végétale, les recensements de population, les limites de concessions forestières, agricoles ou minières, des données sur des projets d'infrastructure, les routes, la navigabilité des rivières, les zones déjà exploitées pour le bois ou autre activité passée, les principales routes des concessions forestières, et les sites connus d'intérêt pour la conservation ;
- la conduite des travaux de terrain et d'analyses socio-économiques - vérité-terrain pour la lecture de l'utilisation actuelle de l'espace; consultation d'une grande variété d'acteurs (autorités administratives locales, autorités traditionnelles, opérateurs économiques, etc.) dans le but de concevoir et d'évaluer la faisabilité de différents scénarios de zonage;
- la compréhension fine des enjeux fonciers et des dynamiques agricoles locales, de l'utilisation de l'espace par différents groupes socio-ethniques ;
- la distribution spatiale de la population humaine, et évaluation des tendances de l'évolution démographique;
- les concessions agricoles, foncières, minières et sur d'autres projets industriels ou de développement).

Par ailleurs, pour la production d'une cartographie détaillée de la zone d'étude de chaque programme les chaque Bureau d'études devra acquérir une couverture satellitaire de chaque zone d'intervention. Les images seront sélectionnées sur la base des critères de qualité, d'actualité et de relative homogénéité de périodes d'acquisition. Les images feront l'objet de traitement de base, radiométrique et géométrique avec réalisation d'ortho-images mosaïqués et géo-référencée, conformes au système de coordonnées utilisées au Cameroun. Au moins deux types de compositions colorées seront proposés, par combinaison parmi les six canaux multi-spectraux. Les ortho-images seront ensuite travaillées pour être plus facilement exploitables par SIG.

Le Bureau d'études utilisera ces images satellites ainsi que les interprétations déjà existantes pour effectuer la lecture du paysage actuel. Cette lecture du paysage englobera toutes les couches d'informations socio-économiques et écologiques en relation avec l'aménagement du territoire et le développement durable.

A l'issue de cette phase, chaque BET devra produire **un rapport sur la Situation d'Occupation des Sols comportant la Cartographie précise en format A3 de chaque zone d'étude.**

### **Phase 3 : Evaluation Environnementale, Sociale et Stratégique (EESS)**

L'étude pour chaque lot, sera conduite conformément à la réglementation en vigueur sur les évaluations environnementales, notamment le décret n° 2013/0171/PM du 14 février 2013 fixant les modalités de réalisation des études d'impact environnemental et social. Elle consistera en :

- la description et l'analyse de l'état initial de la zone et de son environnement physique, biologique, socioéconomique et humain ;
- la description et l'analyse de tous les éléments et ressources naturels socioculturels susceptibles d'être affectés par ce projet ainsi que l'analyse SWOTT de l'impact environnemental des différents scénarii proposés ;

- l'élaboration d'un plan de gestion des déchets écologique.
- l'identification et l'évaluation des impacts potentiels du projet sur les différentes composantes de l'environnement ;
- la prescription des mesures d'atténuation et/ou de bonification ;
- les conditions sociales nécessaires ;
- les mesures d'accompagnement à réaliser ;
- les risques de blocages ;
- l'élaboration d'un plan de gestion environnemental et social devant planifier la mise en œuvre des mesures prescrites dans le temps, selon les responsabilités, les coûts estimatifs et les indicateurs objectivement vérifiables ;
- etc.

Les frais de réalisation de l'Etude, y compris l'approbation des TDRs, l'examen du rapport, les consultations et auditions publiques sont à la charge du Prestataire.

NB : Les frais d'approbation des TDR et rapport, dont les coûts sont inclus dans le contrat, sont à la charge du Prestataire.

A l'issue de cette phase, **le Rapport de l'Evaluation Environnementale Sociale et Stratégique (EESS) sera élaboré.**

#### **Phase 4 : Définition des Objectifs et des grands axes d'interventions assortis d'une évaluation financière**

Sur la base des constats faits sur le terrain, un arbre à problèmes sera conçu et permettra :

- de formuler les objectifs du Programme ;
- de définir les grands axes stratégiques du Programme ;
- d'établir le chronogramme des tâches/opérations du Programme ;
- de dresser le cadre logique du Programme ;
- de définir les axes majeurs d'intervention du programme. A cet effet, il sera question après avoir établi le niveau de développement de la localité, d'élaborer un scénario ou plan d'aménagement en se basant sur des cibles, les orientations (économique, sociale etc..) de la SND30. Il reste entendu que ces cibles et orientation seront les éléments de base du programme ;
- de décrire le contexte socioéconomique du programme et définir de la zone d'influence du programme, ainsi que le calcul du Taux Interne de Rentabilité Economique (TIRE) ;
- de chiffrer le coût global de la future intervention via l'estimation financière des différents aménagements suivant un phasage qui sera proposé à cet effet. Il sera également question de proposer un mode de financement du programme.

A l'issue de cette phase, **le Rapport sur les Objectifs et les Grands axes d'interventions comportant une évaluation financière sera élaboré.**

#### **Phase 5 : Proposition du Cadre institutionnel et opérationnel (ressources humaines, matérielles et financières), phasage de la mise en œuvre et production du document final du Programme de chaque Lot .**

Cette phase comportera les étapes ci-après :

- définition du cadre institutionnel et opérationnel du Programme :

La mise en œuvre d'un Programme d'aménagement nécessite le déploiement d'importantes ressources aussi bien matérielles, humaines que financières. Il s'agit dans cette phase de fixer le cadre juridique et organisationnel dans lequel ledit processus va se dérouler.

Il sera question d'élaborer:

- le cadre organisationnel en indiquant les rôles, les tâches et les responsabilités de chaque acteur du Programme ;
- le budget du Programme et proposer les sources de financement du Programme ;
- le dispositif de suivi évaluation en précisant pour chaque indicateur le mode et la période de vérification, ainsi que les parties prenantes impliquées dans ce processus.

- Rédaction du rapport final :

Elle sera consacrée à la rédaction du draft à soumettre aux administrations concernées par le programme pour examen. Le consultant devra impérativement tenir compte des observations faites pour la rédaction du document final.

Le rapport final comprendra outre l'introduction et la conclusion, quatre (04) parties : (i) l'état des lieux et le diagnostic, (ii) les orientations stratégiques de développement de la zone d'étude, (iii) le programme d'aménagement intégré qui contiendra les projets immédiatement opérationnels à mettre en œuvre dans la zone. Le consultant veillera à faire ressortir dans cette partie, les projets susceptibles de susciter l'intérêt des potentiels investisseurs. Un accent particulier sera mis sur les projets à caractère touristique), (iv) une synthèse du rapport de l'évaluation environnementale sociale et stratégique, et enfin (v) les modes de financement du Programme ainsi que le cadre institutionnel.

A l'issue de cette phase, **les Documents de Programme des Lots 1 et 2 seront produits.**

### COMPOSITION DE L'EQUIPE DU CONSULTANT

Au regard des centres d'intérêts relatifs à cette prestation, le bureau d'études devra justifier d'une équipe comprenant un personnel pluridisciplinaire qualifié et jouissant d'une expérience avérée dans les études approfondies et détaillées dans leur domaine de compétence respectif, ainsi que dans les études de formulation des Programmes d'aménagement des Bassins de production agropastoral.

Pour mener à bien ces études pour chaque lot, les Cocontractants seront des Bureaux d'Etudes Technique (BET). Ils pourront éventuellement se mettre en groupement avec un ou plusieurs BET locaux.

Elle comportera en particulier, **le personnel clé** ci-après :

#### **LOT 1 : Formulation du Programme d'aménagement intégré de la vallée du Nyong.**

N°	Experts	Qualifications/Expérience
1	<b>Chef de Mission</b> Aménagement du territoire, dans les spécialités concernant la géographie (aménagement) ;	<ul style="list-style-type: none"><li>- Diplôme BAC+5 minimum, d'études universitaires en aménagement du territoire ou en géographie ou d'autres domaines connexes ;</li><li>- Justifier d'au moins dix ans (10) années d'expérience générale dans les études d'analyse prospective et des travaux de planification stratégique ;</li><li>- Justifier d'au moins cinq (05) années d'expérience générale dans les études de planification stratégique ;</li><li>- Justifier d'au moins cinq (05) ans d'expérience générale dans des études de formulation des programmes/projets d'aménagement du territoire ;</li></ul>

N°	Experts	Qualifications/Expérience
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir participé comme expert en aménagement ou équivalent à au moins une (01) étude d'élaboration d'une stratégie de développement national et/ou sectoriel.</li> </ul>
2	<b>Agroéconomiste</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme BAC+5 minimum, d'études universitaires en Agroéconomie ;</li> <li>- Justifier d'au moins dix (10) années d'expérience générale dans les études agroéconomiques ;</li> <li>- Avoir participé comme expert agroéconomiste ou équivalent dans au moins deux (02) études de formulation des projets de développement intégré.</li> </ul>
3	<b>Statisticien/Economiste</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme d'ingénieur Statisticien économiste ou BAC+5 minimum, d'études universitaires en économie ;</li> <li>- Justifier d'au moins cinq (05) années d'expérience générale dans les études économiques ;</li> <li>- Avoir participé comme expert statisticien/économiste ou équivalent dans au moins deux (02) études de formulation des projets de développement intégré.</li> </ul>
4	<b>Ingénieur du Génie Rural</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme BAC+5 minimum, d'études universitaires en génie rural ;</li> <li>- Justifier d'au moins cinq (05) années d'expérience générale dans le domaine des études du génie rural ;</li> <li>- Avoir participé comme expert génie rural dans au moins deux (02) études de formulation des projets de développement intégré et de conception des infrastructures de génie rural.</li> </ul>
5	<b>Géographe/ Urbanisme ;</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+3 au moins en géographie option urbanisme ou dans un domaine équivalent ;</li> <li>- Justifier d'au moins, dix (10) années d'expérience générale dans les études liées à la géographie/urbanisme ;</li> <li>- Avoir participé comme expert en SIG ou équivalent dans au moins deux (02) études de formulation des projets de développement intégré.</li> </ul>
6	<b>Géomaticien/ Cartographe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+3 au moins en géographie ou en cartographie ou dans un domaine équivalent ;</li> <li>- Justifier d'au moins, dix (10) années d'expérience générale dans les études de géomatique/cartographie ;</li> <li>- Avoir participé comme expert en SIG ou équivalent dans au moins deux (02) études de formulation des projets de développement intégré.</li> </ul>
7	<b>Sociologue/ Anthropologue</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+5 au moins en sociologie ou en anthropologie ou l'équivalent ;</li> <li>- Justifier d'au moins, dix (10) années d'expérience générale dans les études sociologiques ;</li> <li>- Avoir participé comme expert sociologue ou équivalent dans au moins deux (02) études de formulation des projets de développement intégré.</li> </ul>
8	<b>Ingénieur des Mines</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+5 au moins en mines ;</li> <li>- Justifier d'au moins quatre (04) ans d'expérience générale dans les études de mines ;</li> <li>- Avoir participé comme expert en mines ou équivalent dans au moins deux (02) études de formulation des projets de développement intégré.</li> </ul>

N°	Experts	Qualifications/Expérience
9	Ingénieur des Eaux et forêts	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire d'un diplôme d'ingénieur des Eaux et forêts ; de niveau BAC+5 au moins ;</li> <li>- Justifier d'au moins quatre (04) ans d'expérience générale dans les études liées aux eaux et forêts population ;</li> <li>- Avoir participé comme expert en eaux et forêts ou équivalent dans au moins deux (02) études de formulation des projets de développement intégré.</li> </ul>
10	Montage de projets.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+5 au moins en montage de projet ;</li> <li>- Justifier d'au moins dix (10) ans d'expérience générale en montages de projets ;</li> <li>- Avoir participé comme expert en montage de projets ou équivalent dans au moins deux (02) études de formulation des projets de développement intégré.</li> </ul>
11	Environnementaliste	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire d'un diplôme d'ingénieur des travaux ou universitaire de niveau minimum Bac+3 en environnement ou équivalent ;</li> <li>- Justifier d'au moins cinq (05) ans d'expérience générale dans les études environnementales ;</li> <li>- Avoir participé comme expert environnementaliste ou équivalent dans au moins 03 (trois) études de formulation des projets de développement intégré.</li> </ul>
12	Ingénieur hydraulicien	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+5 au moins en Hydraulique ;</li> <li>- Justifier d'au moins cinq (05) ans d'expérience générale dans les études d'hydrologie ;</li> <li>- Avoir participé comme expert hydraulicien ou équivalent dans au moins deux (02) études de formulation des projets de développement intégré.</li> </ul>
13	Ingénieur halieute	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+5 au moins en halieutique ;</li> <li>- Justifier d'au moins cinq (05) ans d'expérience générale dans les études halieutiques ;</li> <li>- Avoir participé comme expert halieutique ou équivalent dans au moins deux (02) études de formulation des projets de développement intégré.</li> </ul>

Les membres de cette équipe dont le métier est réglementé par un ordre doivent être régulièrement inscrits à leurs ordres respectifs.

**(LOT 2) : Formulation du Programme d'aménagement intégré des bassins de production agropastorale des Départements du Nkam, du Haut Nkam, du Ndé (Tonga et Bazou) et du Mbam et Inoubou (Ndikinimeki et Makenéné).**

N°	Personnel clé	Qualifications/Expérience
1	Chef de mission	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire d'un diplôme d'ingénieur agroéconomiste de niveau minimum Bac+5 ou d'un diplôme équivalent ;</li> <li>- Avoir au moins 10 années d'expérience générale, dont 07 années au minimum dans la formulation/gestion des programmes d'aménagement des bassins de production agropastorale ;</li> <li>- Avoir été Chef de mission d'au moins 2 études de formulation ou de gestion des programmes d'aménagement des bassins de production agropastorale.</li> </ul>

2	<b>Un ingénieur agronome</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur agronome de niveau minimum Bac+5, spécialiste en production animale ou d'un diplôme équivalent ;</li> <li>- Avoir au moins 10 années d'expérience générale, dont 07 années au minimum dans la formulation/gestion des programmes d'aménagement des bassins de production agropastorale ;</li> <li>- Avoir été expert en production végétale d'au moins 2 études de formulation ou de gestion des programmes d'aménagement des bassins de production agropastorale.</li> </ul>
3	<b>Un ingénieur de génie civil</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire d'un diplôme d'ingénieur du génie civil de niveau minimum Bac+5 ou équivalent ;</li> <li>- Etre inscrit à l'ordre national des ingénieurs de Génie Civil ;</li> <li>- Avoir au moins 5 années d'expérience générale, dont 3 années dans le domaine des études des programmes et projets de développement.</li> </ul>
4	<b>Un géographe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire d'un diplôme universitaire dans un cursus équivalent de niveau Bac+3 au moins en géographie ou dans un domaine équivalent ;</li> <li>-</li> <li>- Avoir au moins dix (10) ans d'expérience dans le domaine des études cartographiques des projets de développement Avoir été expert en géographie d'au moins 2 études de formulation ou de gestion des programmes d'aménagement des bassins de production agropastorale.</li> </ul>
5	<b>Géomaticien/ Cartographe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+3 au moins en géographie ou en cartographie ou dans un domaine équivalent ;</li> <li>- Justifier d'au moins, dix (10) années d'expérience générale dans les études liées à la géomatique/cartographie ;</li> <li>- Avoir participé comme expert en SIG ou équivalent dans au moins deux (02) études de formulation des projets de développement intégré.</li> </ul>
6	<b>Un sociologue/ Anthropologue</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire d'un diplôme universitaire dans un cursus équivalent de niveau Bac+4 au moins en sociologie ou anthropologie ;</li> <li>- Avoir au moins dix (10) ans d'expérience dans les études similaires ;</li> <li>- Avoir effectué au moins cinq (05) études dans le domaine sociologique/anthropologique, dont une (01) dans le domaine des études des programmes et projets de développement.</li> </ul>
7	<b>Un Statisticien/Economiste</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme d'ingénieur Statisticien économiste ou BAC+5 minimum, d'études universitaires en économie ;</li> <li>- Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans les études similaires ;</li> <li>- Avoir effectué au moins une (01) étude dans le domaine des études des programmes et projets de développement.</li> </ul>
8	<b>Ingénieur halieute</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+5 au moins en halieutique ;</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Justifier d'au moins cinq (05) ans d'expérience générale dans les études halieutiques ;</li> <li>- Avoir participé comme expert halieutique ou équivalent dans au moins deux (02) études de formulation des projets de développement intégré.</li> </ul>
9	<b>Un environnementaliste</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire d'un diplôme universitaire dans un cursus équivalent de niveau Bac+3 au moins en environnement ;</li> <li>- Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans les études similaires ;</li> <li>- Avoir effectué au moins une (01) étude dans le domaine des études des programmes et projets de développement.</li> </ul>
10	<b>Ingénieur des Eaux et forêts</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire d'un diplôme d'ingénieur des Eaux et forêts ; de niveau BAC+5 au moins ;</li> <li>- Justifier d'au moins quatre (04) ans d'expérience générale dans les études liées aux eaux et forêts;</li> <li>- Avoir été expert en eaux et forêts d'au moins 2 études de formulation ou de gestion des programmes d'aménagement des bassins de production agropastorale.</li> <li>-</li> </ul>
11	<b>Montage de projets.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+5 au moins en montage de projet ;</li> <li>- Justifier d'au moins dix (10) ans d'expérience générale en montages de projets ;</li> <li>- Avoir participé comme expert en montage de projets ou équivalent dans au moins deux (02) études de formulation des projets de développement intégré.</li> </ul>

Les membres de cette équipe dont le métier est réglementé par un ordre doivent être régulièrement inscrits à leurs ordres respectifs.

Par ailleurs, le consultant doit prévoir des experts secondaires (ingénieur des eaux et forêt, spécialiste de la faune, botaniste, expert en finance, expert en marketing, communicateur, etc), et des personnels d'appui (secrétaire, chauffeurs, agents d'entretiens, etc.) auxquelles il pourrait faire appel pour des prestations ponctuelles.

Pour chaque lot, les Cocontractants devront disposer de locaux permanents dans l'une des Communes traversés par les programmes, au plus tard un (01) mois après la signature du contrat et pour toute la durée des prestations.

#### **Durée de l'étude et calendrier de livraison**

Le délai d'exécution du marché par lot, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations, prévu par le Maître d'Ouvrage est réparti comme suit :

#### **(LOT 1) : Formulation du Programme d'aménagement intégré de la vallée du Nyong.**

La durée de l'étude du lot 1 est de seize (16) mois hormis le temps de réponse de l'administration, le calendrier d'exécution sera proposé par le consultant.

N°	Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
		Phases															
0	Recherche documentaire																

	Validation du document 0																		
1	Collecte des données sur le terrain																		
	validation du document 1																		
2	Formulation des orientations stratégiques																		
	validation du document 2																		
3	Formulation du programme																		
	validation du document 3																		
4	Evaluation environnementale et stratégique (EES)																		
	validation de l'EES																		
5	Rédaction du rapport final																		
	validation du rapport final																		
	Production du document final																		

**(LOT 2) : Formulation du Programme d'aménagement intégré des bassins de production agropastorale des Départements du Nkam, du Haut Nkam, du Ndé (Tonga et Bazou) et du Mbam et Inoubou (Ndikinimeki et Makenéné).**

La durée de l'étude du lot 2 est de douze (12) mois hormis le temps de réponse de l'administration, le calendrier d'exécution sera proposé par le consultant.

N°	Activité	Mois																	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12						
1	Etat des lieux et diagnostic de la zone du bassin de production																		
2	Validation de la cartographie de la zone du Projet																		
3	Validation des axes d'intervention du projet																		
4	Validation du cadre institutionnel et opérationnel																		
5	validation du document de Programme																		

### RAPPORTS A PRODUIRE

Pour chaque lot, six (06) documents distincts, dont cinq (05) rapports d'étape et un (1) document de programme seront remis au Maître d'ouvrage pour observations, remarques et validation. Ils devront être intitulés comme suit:

Phases	Livrables	Documents/Rapports à produire
--------	-----------	-------------------------------

Phase 0	Document 0 :	Rapport d'Etablissement
Phase 1	Document 1 :	Rapport sur l'Etat des lieux et le Diagnostic
Phase 2	Document 2:	Rapport sur la Situation de l'Occupation des Sols et des Documents Cartographiques
Phase 3	Document 3 :	Rapport de l'Evaluation Environnementale Sociale et Stratégique (EESS)
Phase 4	Document 4 :	Rapport de Présentation des Objectifs, des Grands axes d'Intervention et de l'Evaluation financière
Phase 5	Document 5 :	Rapport de Synthèse et Document de Programme

Trois ateliers seront organisés : (i) un atelier de démarrage des prestations ; (ii) un atelier à mi-parcours ; et (iii) un atelier de clôture des prestations.

Chaque rapport déposé fera l'objet de lecture et d'évaluation par le Maître d'Ouvrage qui fera tenir ses observations et remarques au Consultant pour corrections. L'administration dispose d'un délai de 15 jours pour organiser la session de la Commission de Suivi et de Recette Technique en vue d'examiner et de valider chaque rapport. La prise en compte de ses observations dans le rapport de chacune des phases sera l'élément déclencheur de la phase suivante.

Un rapport de synthèse devra accompagner le document de Programme et comportera outre la synthèse des rapports d'étape, les recommandations et suggestions fortes du consultant.

Les rapports d'étape feront l'objet d'un document unique déposé en 25 exemplaires en français et en anglais. Les fichiers numériques respectifs de ces rapports seront produits sur support informatique (CDROM, USB ou équivalent).

Le document de Programme sera produit en dix (10) exemplaires en français et en anglais.

Les bases de données constituées après les opérations de collecte de données seront également contenues dans les supports électroniques.

### **RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS**

Le Cocontractant devra effectuer à mi-parcours de l'étude, une formation des responsables du MINEPAT et les représentants des CTD dans la formulation des programmes et projets d'aménagement des bassins de production agricole.

Il s'agira de former à mi-parcours de l'étude, cinq (05) responsables dont trois (03) responsables du MINEPAT, un (01) responsable des CVUC et un (01) responsable du Conseil Régional dans une institution de référence internationale dans la formulation et le suivi de la mise en œuvre des programmes/projets d'aménagements des bassins de production agricole, mais aussi à l'exploitation et la mise en œuvre des documents de planification du développement locale, à travers des outils de nouvelles génération.

Le voyage de benchmarking pourrait s'effectuer dans un pays d'Europe ou d'Asie parfaitement compétent en matière d'aménagement des bassins de production agricole et dont le Cameroun pourrait s'en inspirer. Un pays comme l'Allemagne, la France ou la Chine serait en raison de leur expérience en la matière une destination pertinente. Cette mission s'effectuera en deux semaines, au cours desquelles se déclineraient les activités ci-après

- avoir des échanges avec l'administration du pays ciblé et les organismes en charge des projets d'aménagement du territoire ou des bassins de production agricole ;

- organiser des réunions virtuelles avec les structures pionnières afin de définir les contours de mise en place efficace des projets d'aménagement des bassins de production agricole au niveau National, Régional et Communal.

La réalisation de cette activité nécessitera :

- saisine des Ambassades pour présenter le projet ;
- préparer les modalités pratiques d'organisation de la mission ;
- définir l'équipe de mission.

## **OBLIGATIONS**

L'administration devra mettre à la disposition du consultant de chaque lot, toutes les facilités nécessaires à la collecte des données secondaires, aux descentes sur le terrain ainsi que toute autre information utile nécessaire à la réalisation du travail du lot concerné.

A cet égard, selon le lot, le consultant fera à chaque fois, une demande précise qu'il adressera au Maître d'Ouvrage.

Les consultants sont tenu de respecter les termes de référence dans leur intégralité et travailleront en étroite collaboration avec les services compétents du Maître d'ouvrage dans l'exécution des tâches relatives à chaque lot tel que spécifiées dans les présents termes de référence.

Le Consultant de chaque lot, devra fournir tout le personnel administratif, technique et d'appui nécessaire à l'exécution de ses services. Afin d'éviter tout retard, les cocontractants devront s'engager à tenir les délais du marché.

## **SUIVI ET EVALUATION DE L'ETUDE**

L'étude sera suivie par la Direction de l'Aménagement du Territoire et de la Mise en Valeur des Zones Frontalières (DATZF). Dans le cadre du transfert des compétences, le consultant veillera à la participation de huit (08) cadres du MINEPAT à raison de quatre (04) par lot. Ce personnel sera considéré comme faisant partie de l'équipe du bureau d'études. Il rendra compte au Maître d'Ouvrage de l'évolution de l'étude et facilitera le travail du consultant.

Une Commission de Suivi et de Recette Technique composée des représentants du MINEPAT, MINADER, MINCOMMERCE, MINPMEESA, MINHDU, MINDDEVEL, MINDEF, MINTP, MINT, MINFOF, MINEPDED, MINDCAF, MINEPIA, INC (Institut National de Cartographie), ainsi qu'un représentant des CVUC et un représentant du Conseil Régional de la Région concernée par l'étude, sera constituée pour examiner et valider les différents livrables à produire par le consultant. Les réunions de la CSRT seront convoquées par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.

## **FINANCEMENT**

L'activité est financé par le BIP du MINEPAT 2023 et suivants